Image not found or type unknown

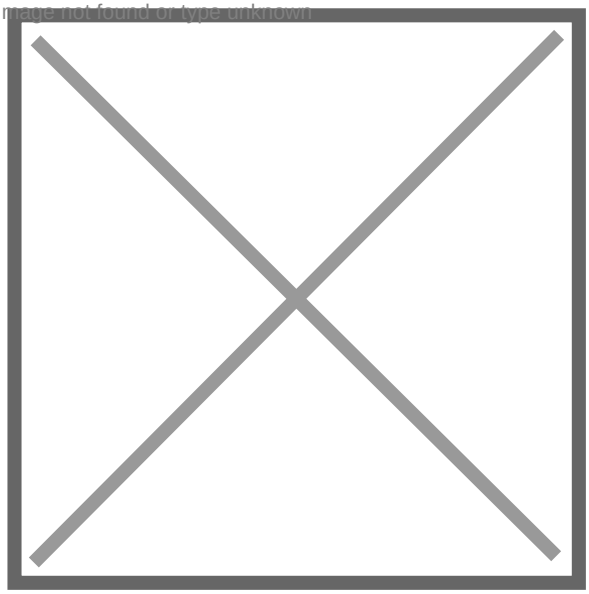

Mise au placard et départ à la retraite

Par **rehad**, le **20/04/2018** à **14:46**

Bonjour,

Suite à procédure contre mon employeur où j'ai été débouté par la cour d'appelle jugement publié nul pour les deux parties,
j'ai demandé une étude de mon dossier par un avocat prés de la cour de Cassation, ce dernier est pessimiste sur le dossier mais m'indique qu'il peut fournir un mémoire ampliatifs sur une partie du jugement.

je rappelle les faits , j étais travailleur handicapé reconnu depuis 29 ans ans dans la même entreprise, du jour au lendemain sans mon avis on ma changé de fonction et mis au poste de magasinier malgré les interdictions de la médecine du travail que je n'ai pas vue pour ce nouveau poste, et bien que la convention collective dis que le poste de magasinier n'est pas le même qu'administratif, bref je suis parti à la retraite .le médecin du travail salarié de l'entreprise à signé m'avoir vu en visite médicale un an après.

Je voudrais savoir si j 'ai une petite chance d'aboutir dans la continuité de mon affaire, sachant que cette dernière sera revue essentiellement sur le droit.

merci de votre conseil pour la continuation 0ù pas.

REHAD

Par **morobar**, le **20/04/2018** à **14:53**

Bonjour,
L'affaire n'est certainement pas aussi simple que vous la décrivez.:
* non respect de la convention collective
* changement de fonction sans modification contractuelle et sans votre accord
* licenciement pour inaptitude sans avis médical
* faux dressé par le médecin du travail.
Ceci dit un pourvoi en cassation va déboucher sur un jugement ultérieur par une seconde cour d'appel;
En matière sociale il serait étonnant dé dboucher sur une autre vision des choses.

Par **rehad**, le **20/04/2018** à **15:12**

merci de votre réponse vous croyez que j'ai une chance que la cour renvoie sur une autre cour d'appel.

Merci de votre vision

rehad

Par **morobar**, le **20/04/2018** à **18:29**

C'est le but du pourvoi.
Votre avocat est bien placé pour vous conseiller.

Par **rehad**, le **20/04/2018** à **18:35**

j'espère que ce but sera atteint et que justice me soit rendue

bonne soirée

rehad

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés